

**Décisions de la Commission Régionale Interclubs
Suite aux vérifications de fin de saison**

Division	Club	Remarques	Décision de la CRI	Recours possible
R1 Poule A	BCPM	Pas d'arbitre actif	150 € d'amende	Fournir les feuilles d'activité d'un Arbitre actif du club
R1 Poule B	BM	Pas de JA actif	150 € d'amende	Fournir la feuille d'activité d'un JA actif du club
R2 Poule B	ABBA	Pas de JA actif (récidive)	300 € d'amende, ramenée à 150 € du fait de la sanction ci-dessous	Fournir la feuille d'activité d'un JA actif du club
	ABBA	Pas d'école de badminton labellisée (récidive)	300 € d'amende	-
	SA	Pas d'école de badminton labellisée	150 € d'amende	-